REVUE DE PRESSE

COMMISSION DE
L'OCÉAN INDIEN

*Du 22 au 28 août 2023*

*Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.*

# 1. COI et ses projets

**1.1 Projet ICC : culture.....2**
- Un fonds d'aide de mobilité au profit d'une centaine d'artistes de la région

**1.2 Projet RECS : zones côtières.....3**
- Protection des zones côtières : le réseau « SANDWATCH » appelle à une collaboration renforcée

**1.3 Economie.....4**
- Entrepreneuriat dans l'Océan Indien : la Commission de l'Océan Indien et l'Union Européenne établissent les réels besoins des acteurs

**1.4 Catastrophes naturelles.....**
- Réduction des risques de catastrophes dans l'Océan Indien : La COI et l'agence humanitaire australienne « RedR » officialisent leur collaboration

# 2. Centres d'Intérêts

**2.1 Environnement.....7**
- Réserve de Mondrain : Medine et Mauritian Wildlife Foundation signent un accord de conservation

**2.2 Changement climatique.....8**
- Des températures montant jusqu'à 41°C sont attendues.

**2.3 Pêche : aquaculture.....10**
- Les Seychelles s'associent aux États-Unis pour promouvoir le développement durable de l'aquaculture

**2.4 Agriculture.....11**
- Agroalimentaire et innovation

**2.5 Economie.....12**
- SADC-CISNA : Mardayah Kona Yerukunondu met l'accent sur l'harmonisation réglementaire des services financiers

**2.6 ODD.....13**
- Cadrage et priorisation des ODD

**2.7 Education.....14**
- "On ne pourra plus porter d'abaya à l'école", annonce Gabriel Attal

La Gazette des Comores

COMMISSION DE L'OCÉAN INDIEN

# Un fonds d'aide de mobilité, au profit d'une centaine d'artistes de la région

***La COI s'apprête à lancer un fonds d'aide à la mobilité. Un programme destiné à faciliter les échanges artistiques et culturels entre les îles de l'espace indianocéanique. Ce programme rentre dans le cadre du projet de développement des industries culturelles et créatives de la COI.***

La commission de l'Océan indien (COI), s'apprête à lancer courant septembre 2023 le premier appel à candidatures pour le fonds de mobilité. Il s'agit de l'une des activités phares du projet de « Développement des industries culturelles et créatives en Indianocéanie ». Un projet de la COI financé par l'Agence française de développement (AFD). La COI ambitionne d'accompagner jusqu'à une centaine de mobilités culturelles prioritairement dans la zone mais aussi au-delà, d'après un communiqué de presse de la commission. Les besoins y existent pour les artistes de la région à en croire une enquête dont 40% des artistes sondés ont répondu qu'ils n'ont, en aucun cas, effectué de déplacement professionnel dans un pays de la région, depuis 2018. « Parmi ceux et celles qui n'ont pas voyagé dans l'espace indianocéanique au cours de cette période, environ 42% seulement ont eu l'occasion d'effectuer un déplacement professionnel en dehors de celui-ci », souligne la même enquête.

En ce qui concerne le besoin des acteurs le plus urgent au-delà des tournées et présentations, ils font ressortir une grande diversité de besoins, entre la mise en réseau, l'exploitation, la montée en compétence et la création. Pour les artistes ayant un statut d'employé, la mobilité d'exploration reste la priorité (environ 37%). De même que dans le secteur de la musique, avec 40% de réponses. Pour les sondés des Comores, le renforcement des compétences est nettement plus élevé que la moyenne soit 50% contre environ 25% pour l'ensemble des pays.

De manière générale, la mobilité Sud Sud reste difficile, pour les acteurs et actrices de la région notamment à cause des coûts élevés de voyage entre les îles, selon toujours le document. Pour le billet d'avion, il faut compter, entre 500 et 1,500 euros. « De fait, le fonds d'aide à la mobilité devrait permettre de faciliter les déplacements mais aussi les frais de séjour (logement, per diem…) », précise l'enquête. « Le premier cycle de bourse de mobilité, prévu pour septembre 2023, permettra de dynamiser d'emblée, la circulation des opérateurs culturels. Pour répondre au mieux aux besoins, deux autres appels à candidatures en 2024 et 2025 seront lancés pour des mobilités prévues jusqu'en décembre 2026 », a-t-on noté.

**Maoulida Mbae**

Al-watwan

## PROTECTION DES ZONES COTIERES

# Le réseau "Sandwatch" appelle à une collaboration renforcée

*Le volet central de cette démarche consiste à établir des échanges et des plans d'action entre les villages côtiers, afin de progresser collectivement vers le but commun de préservation des zones côtières.*

Par **Moindjie Moinourou**

Le Réseau «Sandwatch », une organisation dédiée à la protection des zones côtières, a lancé un appel aux responsables locaux et aux associations des villages côtiers de Ngazidja. L'objectif de cet appel est de solliciter une collaboration accrue afin de préserver les trésors côtiers de la région.

Le mercredi 23 août, cette initiative a pris vie dans la région de Mitsamihuli, plus précisément à Ipvoini et Djomani, où une équipe a entrepris une étude approfondie en vue de renforcer la protection côtière et de favoriser le développement de parcs. Sous le thème *« Ensemble pour une économie circulaire impactante »*, le Réseau « Sandwatch » exprime sa volonté d'apporter son soutien aux villages côtiers pour le bénéfice de tout le pays en matière de gestion du tourisme national. À la tête de cette initiative, le président de l'Ong Banda Bitsi et fondateur du Réseau « Sandwatch » à Ngazidja, Saïd Ahamada Saïd, a souligné l'importance d'une plateforme régionale qui rassemble des pays tels que Madagascar, Maurice, Seychelles et les Comores.



Un travail en synergie pour des résultats sur les activités envisagées.

L'objectif ultime est de parvenir à des résultats concrets à travers une collaboration synergique sur diverses activités. Le volet central de cette démarche consiste à établir des échanges et des plans d'action entre les villages côtiers, afin de progresser collectivement vers le but commun de préservation des zones côtières. Saïd Ahamada Saïd a également noté que desinitiatives sont en cours pour créer un consortium d'acteurs engagés dans la protection environnementale.

### Des opportunités économiques

Abordant la question de la gestion et de la valorisation des déchets, des initiatives telles que la fabrication de compost et l'utilisation d'engrais naturels sont explorées pour améliorer les rendements de l'agriculture locale. Cette approche holistique vise à non seulement protéger les précieuses ressources côtières, mais aussi à renforcer les communautés locales et à créer des opportunités économiques durables■

## Entrepreneuriat dans l'Océan Indien : la Commission de l'Océan Indien et l'Union Européenne établissent les réels besoins des acteurs



Il faut améliorer la compétitivité économique régionale. C'est l'un des besoins identifiés par la Commission de l'Océan Indien qui a organisé, de concert avec l'Union Européenne, un atelier de restitution de l'Etat des lieux de l'entrepreneuriat dans la région, mettant en lumière les réels besoins des acteurs. Cet état des lieux a porté sur les secteurs des plantes médicinales et cosmétiques, des produits de la mer et du tourisme.

Le diagnostic a concerné les organismes d'appui, les centres de formations et les Start-Ups des micros, petites et moyennes entreprises, avec un accent sur les entreprises dirigées par les femmes et les jeunes, aux Comores, à Madagascar, aux Seychelles et à Maurice. Une liste des besoins des entrepreneurs de la région a été établie. Il y en a 5. Faciliter l'accès au financement, à la formation et aux informations relatives aux différents marchés. Approfondir l'accompagnement pour la gestion durable d'une entreprise, particulièrement pour les femmes et les jeunes qui sont souvent désavantagés dans ce domaine. Sensibiliser aux concepts d'économie bleue, verte et circulaire en lien avec les filières prioritaires tels que les plantes médicinales et cosmétiques, les produits de la mer et le tourisme. Autre point soulevé, le renforcement du dialogue public-privé et finalement, l'amélioration de la compétitivité économique régionale.

Ce premier diagnostic, a permis de poser les jalons des actions à venir du programme, en accord avec les réels besoins émis par les acteurs régionaux. La mise en place d'un cadre de concertation des organismes d'appui figure parmi les projets des ministères chargés du commerce, de l'industrie ou de l'entreprenariat, des chefs d'entreprises et des associations professionnelles du secteur privé des Etats membres de la COI.

Seychelles NATION

# Réduction des risques de catastrophes dans l'Océan Indien : La COI et l'agence humanitaire australienne « RedR » officialisent leur collaboration



Les participants à cette cérémonie

La Commission de l'Océan Indien (COI) et l'agence humanitaire australienne « RedR » unissent leurs efforts et leurs expertises afin de renforcer les capacités régionales d'adaptation face aux catastrophes naturelles qui touchent le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien.

C'est lors d'une cérémonie au siège de la COI a Ebène (Maurice) que les deux entités ont officialisé leur collaboration visant à mettre à profit leurs expertises en faveur de la résilience climatique et la réduction des risques de catastrophes. Cette cérémonie fut l'occasion de présenter la logique d'intervention commune en appui aux Etats membres de la COI.

« Le changement climatique est l'un des principaux défis ayant un impact sur le développement durable des États insulaires. Il est important de renforcer la résilience des communautés de la région. Grâce à ce partenariat avec RedR Australia, nous espérons renforcer la capacité des États membres de la COI à se préparer et à répondre aux situations d'urgence. Il viendra compléter les initiatives en cours et les partenariats existants de la COI en matière de changement climatique et de réduction des risques de catastrophe », a souligné Mme Gina Bonne, chargée de mission « Environnement et Climat », à la COI.

Ce premier partenariat avec l'agence australienne « RedR* » permettra de se focaliser principalement sur les risques climatiques liés aux infrastructures et à l'urbanisation des îles (inondations…). L'agence humanitaire australienne « RedR » accompagnera ainsi la COI au profit des Etats membres, principalement à travers le partage de bonnes pratiques permettant notamment de mieux se préparer aux éventuels cas de catastrophes. Avec ce nouvel accord, l'engagement du gouvernement australien se concrétisera à travers le déploiement d'un expert dans la région.

Les objectifs sont de consolider les plans d'action sur le climat, renforcer la résilience des communautés et intégrer l'adaptation et l'atténuation des effets du dérèglement climatique dans les politiques publiques d'aménagement du territoire. « L'Australie reconnaît la vulnérabilité unique des îles de l'Océan Indien aux impacts du changement climatique, en particulier le risque accru de catastrophes naturelles. Nous sommes heureux que ce partenariat entre la RedR australienne et la COI renforce les efforts de préparation, de réponse et de récupération des pays membres de la COI en cas de catastrophe », a précisé Mme Helena Derwash, Regional Manager au sein de RedRAustralia.
L'Indianocéanie est la troisième région du monde la plus exposée aux risques naturels, ce qui a un impact croissant sur la santé humaine, la sécurité alimentaire, les infrastructures... Avec le changement climatique, les catastrophes naturels prennent de l'ampleur et y faire face demande un ef fort commun et une action coordonnée. Cette collaboration est ainsi complémentaire des initiatives en cours portées par la COI, notamment le projet RDRM-IO visant à réduire les risques de catastrophes naturelles dans l'océan Indien, financé par l'Union européenne ou encore les actions menées à travers les activités du réseau de surveillance épidémiologique et de gestion des alertes : le réseau SEGA - One Health, une plateforme de coopération sanitaire régionale soutenue par l'Agence française de développement (AFD) et l'Union européenne.
RedR est une agence humanitire internationale qui sélectionne, forme et déploie des spécialistes techniques.RedR met en œuvre le programme « Australia assists », financé par le gouvernement australien, qui vise à sauver des vies et atténuer les souffrances en renforçant la résilience face aux catastrophes et aux conflits.

## Lire aussi :

- https://outremers360.com/bassin-indien-appli/la-commission-de-locean-indien-et-lagence-humanitaire-australienne-redr-officialisent-leur-partenariat-face-aux-catastrophes-naturelles
- https://www.clicanoo.re/article/societe/2023/08/18/la-coi-et-le-redr-collaborent-pour-reduire-les-risques-de-catastrophes-dans-locean-indien
- https://mbcradio.tv/article/vid%C3%A9o-coi-redr-australia-renforcement-de-la-r%C3%A9silience-face-aux-catastrophes-naturelles-dans
- https://www.memento.fr/article_19-08-2023-la-commission-de-l-ocean-indien-et-l-agence-humanitaire-australienne-redr-officialisent-leur-collaboration
- https://mbcradio.tv/article/le-journal-t%C3%A9l%C3%A9vis%C3%A9-ao%C3%BBt-19-2023

## Réserve de Mondrain : Medine et Mauritian Wildlife Foundation signent un accord de conservation




Medine annonce la signature d'un accord de conservation avec la Mauritian Wildlife Foundation (MWF) pour la Réserve de Mondrain qui se situe sur les terres de Medine. La signature a eu lieu le 22 août dernier à Medine en présence de Dhiren Ponnusamy, CEO de Medine, Joël Bruneau, Managing Director de Medine Property et Vikash Tatayah, Acting Executive Director de la MWF.

Cet addendum à l'accord initial de 2013, qui prolonge le bail jusqu'en 2073, introduit des modifications significatives, incluant une extension de 5 hectares au site initial, doublant ainsi la superficie de la réserve. Située à l'ouest de Maurice, la réserve de Mondrain couvre environ cinq hectares de crête de montagne de Vacoas, surplombant la vallée de Magenta. Elle abrite une grande diversité d'espèces végétales uniques et est l'une des forêts de crête les mieux préservées de Maurice. La réserve détient une importance biologique majeure, abritant des espèces végétales ayant disparu ailleurs à Maurice, telles que le Hibiscus genevii et le Syzygium pyneei, ou devenues extrêmement rares telles que la Oeceoclades maculata, une orchidée indigène. La réserve joue également un rôle crucial dans la conservation in situ des parents sauvages apparentés à des plantes cultivées (crop wild relatives), avec six espèces prioritaires coexistant au sein de la réserve.

La réserve a été précédemment louée à la Royal Society of Arts and Science de Maurice de 1979 à 2009. En raison de son unicité et de son importance pour la biodiversité de Maurice, Medine a accordé un bail à long terme à la Mauritian Wildlife Foundation pour protéger cette réserve.

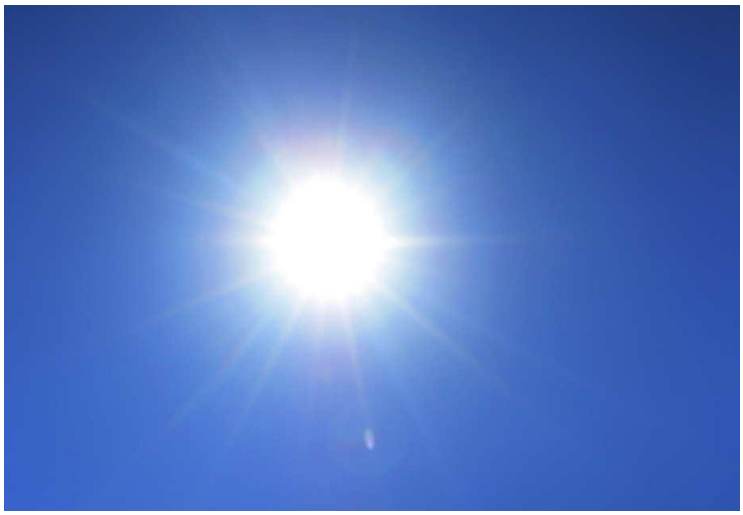
**Suite de l'article**

**Lire aussi :**

- https://ionnews.mu/des-pecheurs-formes-a-la-culture-du-corail-et-a-la-rehabilitation-des-recifs/
- https://lexpress.mg/28/08/2023/reforestation-madagasikarantsika-horakofantsika-ala-un-projet-inaugure-ce-jour/

## Des températures montant jusqu'à 41°C sont attendues.

La canicule continue d'écraser la France



**La France fait face cette semaine à une canicule "intense et durable" avec 50 départements placés en vigilance orange par Météo-France. Il s'agit du nouvel épisode d'un coup de chaud "tardif" et généralisé.**

"Une vague de chaleur durable et intense pour la période s'est installée sur le pays", résume le prévisionniste, notant que "des températures maximales de 35 à 39 degrés" ont été observées dans les départements en vigilance orange, "jusqu'à 41 degrés en pointe".

"Dans le Sud-Est, on a relevé jusqu'à 41,3°C à Cadenet (Vaucluse)", a indiqué Météo-France. "Le pic caniculaire est attendu entre mardi (22) et mercredi (23)".

"Certains records absolus risquent d'être battus, notamment mardi vers la vallée du Rhône, avec 40 à 42 degrés prévus", prévient l'institution, qualifiant cet "épisode caniculaire intense et durable" de "particulièrement tardif pour la saison".

Les températures ont commencé à grimper le 21 août, entre 33 et 37 degrés, jusqu'à 37 à 40 degrés sur l'Occitanie et de Rhône-Alpes à la Provence et au Var. Il fera localement 41°C à l'ombre, notamment entre la Drôme, l'Ardèche, le nord du Gard et du Vaucluse.

Il est possible que la vigilance soit portée au rouge, le niveau maximal, surtout dans la Drôme et l'Ardèche, voire le Vaucluse et le Gard, selon les données du 21 août à 16h00. Les très fortes chaleurs vont se maintenir jusqu'en milieu de semaine avec une baisse "prévue à partir de jeudi, voire vendredi".

A l'échelle du pays, "cet épisode est le plus chaud de l'été 2023, également un des plus tardifs avec un tel niveau d'intensité", a indiqué Météo-France.
La configuration météorologique actuelle crée un "dôme de chaleur", "avec les hautes pressions qui bloquent la chaleur", a expliqué à l'Agence France Presse, Météo France, ajoutant que "le deuxième ingrédient, c'est le réchauffement climatique qui vient augmenter la probabilité d'avoir des températures élevées aussi tardivement".
Dans les Hautes-Alpes, à Chanousse, 260 sapeurs-pompiers sont mobilisés contre un incendie, selon Association prévention et signalement des feux de forêt. Cette situation devrait se reproduire dans d'autres zones du territoires, car le risque de départ de feux est exacerbé par les températures extrêmes.
Seul un quart nord de l'Hexagone sera épargné, la Bretagne et les départements de bord de Manche profitant d'une ambiance relativement fraîche. Les températures s'inscriront entre 13 et 16 degrés le matin et atteignent 23 à 27 degrés l'après-midi, localement 20 à 22 sur la côte.
Les Hauts-de-France et la région parisienne, hors Ile-de-France, seront aussi en vert, tout comme une partie du Grand Est, bien que l'Alsace par exemple soit placée en vigilance orange.

**Lire aussi :**

- https://www.temoignages.re/developpement/changement-climatique/greenpeace-accuse-les-gaziers-et-petroliers-europeens-de-ne-rien-faire-pour-la-transition-energetique,108055

# Les Seychelles s'associent aux États-Unis pour promouvoir le développement durable de l'aquaculture




Les Seychelles ont étudié toutes les voies pour développer davantage le secteur. (Aubrey Lesperance)

(Seychelles News Agency) - Les Seychelles développent des liens plus profonds avec les États-Unis dans leur quête de développement de leur secteur aquacole et d'exploitation des richesses de l'océan pour la croissance économique et sociale.

Le ministre pour la Pêche et l'Economie bleue, Jean François Ferrari, a fait cette déclaration lors de l'ouverture du premier forum sur la pêche aquacole qui se tiendra dans cette nation insulaire de l'ouest de l'océan Indien.

Le forum a été organisé par la Seychelles Fisheries Authority (SFA) et le Seychelles Investment Board (SIB) en collaboration avec l'ambassade des États-Unis à Maurice et aux Seychelles.

Intitulé « Promouvoir le développement durable de l'**aquaculture** », l'atelier d'une journée à L'Escale Resort Marina and Spa, a rassemblé différents acteurs de l'industrie tels que des associations et des représentants de pêcheurs.

L'ambassadeur des États-Unis aux Seychelles, Henry Jardine, a déclaré qu'aider les Seychelles à développer leur industrie aquacole faisait partie de la priorité de son pays en matière de protection des océans.

"Les États-Unis reconnaissent l'**aquaculture** comme un élément clé des systèmes clés résilients au climat. Ceci est particulièrement important dans des pays comme les Seychelles qui dépendent des stocks de poissons et ces stocks aux eaux changeantes et les impacts climatiques sont encore plus critiques", a-t-il ajouté.

M. Jardine a déclaré que l'**aquaculture** contribuerait à la préservation des océans et à lutter contre le changement climatique.

Le chef du département **aquaculture** de la SFA, Aubrey Lesperance a déclaré à la presse que les pêcheurs ont été invités car "nous voulons leur rendre le secteur plus accessible, surtout avec l'épuisement des stocks de poissons". **Suite de l'article**

# AGROALIMENTAIRE ET INNOVATION – Au cœur d'un enjeu stratégique




***Miser sur l'innovation pour doper les systèmes agroalimentaires du pays, c'est le challenge lancé par les autorités et les partenaires au développement. Et selon les observateurs, l'enjeu lié à ce domaine est stratégique car il s'agit de l'avenir de notre économie, mais aussi de notre capacité à mieux nourrir la population.***

Un atelier de restitution de la Stratégie digitale de l'agriculture malgache, dans le cadre du projet d'Appui à l'innovation et la digitalisation des systèmes agroalimentaires, organisée conjointement avec le ministère de l'Agriculture et de l'élevage (Minae), le ministère du Développement numérique, de la transformation digitale, des postes et des télécommunications (MDNDPT) et la FAO, s'est tenu, le 22 août à Antananarivo. Une occasion qui a permis de situer les progrès réalisés par Madagascar dans ce domaine, mais aussi les perspectives. L'objectif de la stratégie d'innovation des systèmes agroalimentaires et de la transformation digitale de l'agriculture malgache est d'identifier les axes stratégiques et les interventions clés à mettre en œuvre à court, moyen et long terme qui permettront à Madagascar, grâce aux technologies numériques, de transformer son secteur agricole, d'améliorer sa sécurité alimentaire, d'améliorer les revenus des agriculteurs et agricultrices les plus défavorisés, et de développer son économie grâce aux exportations et à la valorisation du potentiel agricole du pays. C'est ce qu'a partagé dernièrement le ministère de l'Agriculture. La vision dans ce domaine pourrait se définir ainsi : « Transformer l'agriculture traditionnelle malgache grâce aux nouvelles technologies inclusives avancées pour optimiser les rendements, favoriser l'accès au marché, préserver l'environnement, s'adapter au changement climatique et accroître la sécurité alimentaire dans un contexte agricole numérique en évolution rapide. » La finalisation de cette stratégie est prévue pour le mois de septembre. En mars 2022, l'État a signé avec la FAO une convention de partenariat pour l'appui à l'innovation et à la digitalisation des systèmes agroalimentaires.

À cette occasion, il a été souligné que cette collaboration vise à rendre la filière agroalimentaire et les services agricoles plus accessibles, plus interactifs et plus performants, tant au niveau des producteurs qu'aux différents maillons de la chaîne de valeurs agricole pour leur permettre de tirer profit des nombreuses opportunités et de faire face aux différentes menaces. Les signataires de la convention ont ajouté que l'innovation se concentrera notamment sur l'efficacité et l'efficience en matière de conseil et de formation agricole,

**Suite de l'article**

## Lire aussi :

- https://midi-madagasikara.mg/mobilisation-des-investissements-chinois-pour-soutenir-le-developpement-agricole-et-lindustrialisation-en-afrique/

## SADC-CISNA : Mardayah Kona Yerukunondu met l'accent sur l'harmonisation réglementaire des services financiers




Le président de la Commission des services financiers de Maurice (FSC Mauritius) et premier vice-gouverneur de la Banque de Maurice, Mardayah Kona Yerukunondu, était présent lors d'un programme de renforcement des capacités, qui a rassemblé des membres du conseil d'administration et des directeurs généraux des autorités membres de la Southern African Development Community (SADC) et du Committee of Insurance, Securities and Non-Banking Financial Authorities (CISNA), le 25 août à Ébène. L'événement est une initiative de la FSC Mauritius en collaboration avec le Secrétariat du CISNA pour promouvoir la stabilité financière en défendant efficacement un processus de collaboration, d'engagement et de coordination entre les régulateurs et les parties prenantes.

Mardayah Kona Yerukunondu a affirmé que l'atelier contribue à la réalisation de la mission du CISNA, soit veiller à ce que les cadres réglementaires des services financiers non bancaires dans les États membres de la SADC soient harmonisés et conformes aux normes internationales. Il a souligné qu'un cadre de gouvernance d'entreprise bien développé joue un rôle important dans la résilience et la transparence opérationnelle d'une organisation. La transparence, la responsabilité et l'équité sont des principes clés de la bonne gouvernance, a-t-il rappelé.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à la bonne gouvernance d'une organisation, a déclaré le premier vice-gouverneur. Il s'est également attardé sur les fonctions essentielles du conseil d'administration dans l'atténuation des risques et la mise en œuvre de bonnes pratiques dans l'intérêt supérieur d'une organisation. **Suite de l'article**

## PLAN DE DEVELOPPEMENT DE DIMANI

# Cadrage et priorisation des objectifs de développement durable

*La commune de Dimani a organisé un atelier de deux jours consacré au « cadrage et à la priorisation des objectifs de développement durable », quelques semaines seulement après la visite sur le terrain des agents de l'association Dayma afin de recueillir des données sur la vie de la population.*

Par **Faissoil Fatihoudine**

En partenariat avec l'Institut de la francophonie pour le développement durable (Ifdd) et avec le soutien technique de l'organisation non gouvernementale Dayma, la commune de Dimani a lancé le mercredi 23 août 2023, un atelier de *« cadrage et de priorisation des objectifs de développement durable »*, au siège de ladite commune, situé à Mtsangadjuu, chef-lieu de la région.

**Données précises et fiables**

Cet événement a rassemblé des représentants du Commissariat général au plan, des cadres ainsi que des chefs de village de la commune.
Prévu pour une durée de deux jours, cet atelier a réuni les partenaires, la municipalité et les citoyens afin de déterminer l'orientation et les priorités de la commune en matière d'objectifs de développement durable. Il intervient peu de temps après la visite des agents de Dayma sur le terrain, qui avaient pour but de collecter des données sur la vie de la population de Dimani.

Ces données serviront à élaborer un plan de développement communal visant à accélérer le développement durable de la commune. *«Il est important de rappeler que le développement durable ne relève pas uniquement de la théorie, mais qu'il s'agit d'une philosophie, d'un état d'esprit et d'une manière d'être. C'est une conception des relations entre l'homme, la nature et sa communauté»*, a souligné Saïd Omar Saïd Djanfar, maire de la commune, dans son discours d'ouverture.

**Actions prioritaires**

Ce plan se présentera sous la forme d'un document qui abordera les défis auxquels sont confrontés les habitants des douze localités de la commune en matière de développement durable. *« Nous avons réalisé une évaluation participative dans laquelle l'équipe de Dayma a parcouru les douze localités de Dimani pour collecter des informations dans tous les domaines»*, a expliqué Saïd Omar Saïd Abdouroihamane.
Il a également ajouté que cet atelier de deux jours vise à recueillir des données complémentaires pour obtenir des informations spécifiques et fiables sur les besoins de la région, afin de favoriser un développement plus rapide.



Quant aux représentants de l'Institut de la francophonie pour le développement durable (Ifdd), ils ont exprimé leur intérêt à soutenir la commune dans l'élaboration de ces activités et à l'accompagner dans la recherche de bailleurs de fonds pour financer les divers projets définis par son Plan de développement communal.
De son côté, Kouraichi Saïd Hassani a expliqué que cet atelier vise à créer et élaborer un diagnostic territorial basé sur les Odd. *«La mise en œuvre se fait à travers 169 cibles à atteindre, une démarche difficile voire impossible pour un pays, sans parler d'une localité. Dans le cadre de cet atelier, nous allons passer en revue les objectifs de développement durable pour identifier les priorités de la commune de Dimani, en tenant compte de la réalité économique et sociale»*, a expliqué cet expert international en développement durable■

## "On ne pourra plus porter d'abaya à l'école", annonce Gabriel Attal

Le port de l'abaya va être interdit à l'école en France, a annoncé le ministre de l'Education nationale Gabriel Attal, une décision prise au nom de la laïcité et censée mettre fin aux controverses autour de cette longue robe traditionnelle portée par certaines élèves musulmanes.



"J'ai décidé qu'on ne pourrait plus porter d'abaya à l'école", a déclaré sur TF1 dimanche soir Gabriel Attal.

Le ministre, qui avait dès sa prise de fonction cet été souhaiter la fermeté sur les questions de laïcité, avait jugé qu'aller à l'école en abaya était "un geste religieux, visant à tester la résistance de la République sur le sanctuaire laïque que doit constituer l'Ecole", promettant la fermeté à ce sujet.

"Vous rentrez dans une salle de classe, vous ne devez pas être capable d'identifier la religion des élèves en les regardant", a-t-il expliqué dimanche sur TF1.

La question de ce vêtement traditionnel est sensible, le Conseil français du culte musulman (CFCM) estimant de son côté que l'abaya, une longue robe couvrant le corps féminin, n'est pas un signe religieux musulman. Son port est "plus ambivalent qu'un voile" selon Haoues Seniguer, maître de conférence à l'IEP de Lyon et spécialiste de l'islamisme.

En France, selon la loi du 15 mars 2004, "dans les écoles, les collèges et les lycées publics, le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit", une circulaire précisant ces signes "le voile islamique (..) la kippa ou une croix de dimension manifestement excessive". **Suite de l'article**